

République Démocratique du Congo

Province du Haut-Katanga

IMEC CONGO SARL

RCCM : N°CD/L'SHI/RCCM/14-B-1032

ID.NAT : 05-B0500-N52845P

Siège social : N°26, Avenue des Chutes, Ville de Lubumbashi.

VERSION FINALE

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE IMEC
CONGO SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES
LOCALES DES QUARTIERS JOILI SITE ET FUTUKA DANS
LA COMMUNE ANNEXE IMPACTEES PAR SES ACTIVITES
D'EXPLOITATION DES CARRIERES.**

OCTOBRE 2023

République Démocratique du Congo
Province du Haut-Katanga
IMEC CONGO SARL
RCCM : N°CD/L'SHI/RCCM/14-B-1032
ID.NAT : 05-B0500-N52845P
Siège social : N°26, Avenue des Chutes, Ville de Lubumbashi.

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE IMEC
CONGO SARL VIS-A-VIS DES COMMUNAUTATES
LOCALES DES QUARTIERS JOILI SITE ET FUTUKA DANS
LA COMMUNE ANNEXE IMPACTEES PAR SES ACTIVITES
D'EXPLOITATION DES CARRIERES.**

OCTOBRE 2023

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
I. LIMINAIRES	4
II. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS.	6
III. DESCRIPTION DETAILLEE DU ROJET.	7
Projet 1 : Construction d'un Bureau de Quartier.	7
Projet 2 : Desserte en eau potable.....	18
Projet 3 : Réhabilitation de l'axe routier Daniel - Sapunga (3,1 Km)	24
et de la route Sapunga- Katabe (3,4 Km).....	24
VII. DES DISPOSITIONS FINALES.....	34
ANNEXES	36
ANNEXE 4 : PV DE LA REUNION POPULAIRE D'IDENTIFICATION DES BESOINS EXPRIMES PAR LA COMMUNAUTE IMPACTEE.....	57

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACE	: Agence Congolaise de l'Environnement
EIES	: Etude d'Impact Environnemental et Social
DPEM	: Direction de Protection de l'Environnement Minier
FNPSS	: Fonds National de Promotion et de Service Social
Fft	: Forfait
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PE	: Permis d'Exploitation
RCCM	: Registre de Commerce et de Crédit Mobilier
SARL	: Société Anonyme à Responsabilité limitée
PT	: Prix Total
PU	: Prix Unitaire
RDC	: République Démocratique du Congo
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
\$US/USD	: Dollar américain

I. LIMINAIRES

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale

Entre

1. Les communautés locales

1) des cellules du Quartier FUTUKA, à savoir :

– PETRO, KIKANDA, KAPALANGA et KOLYA

2) et des cellules du Quartier JOILI-SITE notamment

– DONATIEN, KATABE, DANIEL et SAPUNGA

Commune Annexe, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en
République Démocratique du Congo

Représentées par :

1. MWADI MUDIMA Essaie, Président du CLD ;

2. KASONGO ILUNGA Germain, Vice-Président ;

3. KABWE Sylvain, Secrétaire ;

4. KASONGO Victorine, Trésorière ;

5. KAHINGA Abel, Conseiller ;

6. KALAU MUTSHAILA, 2^{ème} Conseiller ;

7. KKATABE KIWELE, Membre ;

8. KATOBA Annie, Membre ;

9. NGOIE KASILA, Membre ;

10. KYALUBAMBA KAPONA Isaya, Membre ;

Provenant respectivement des cellules Donatien, Petro, Katabe, Kikanda, Daniel, Kapalanga, Sapunga et Kolya.

Ci-après dénommées : « Les communautés locales » d'une part,

Et

2. La société IMEC CONGO SARL,

- Immatriculée au RCCM sous le numéro CD/L'SHI/RCCM/14-B-1032 ;
- ID.NAT. : 05-B0500-N52845P ;
- Ayant son siège au n°26, Avenue des Chutes, Commune de Lubumbashi, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo

Représentée par Monsieur Bavon BANZA, Directeur Général ;

Ci-après dénommée « Entreprise des Carrières » d'autre part.

Etant entendu préalablement que la société IMEC CONGO SARL est titulaire des AERCP 10462 et 10463, en cours de validité conformément à la notification de l'inscription d'office respective N° CAMI/DG/051/2021 et N° CAMI/DG/052/2021, couvrant une superficie de 10 carrés miniers. Ces concessions sont situées respectivement dans les quartiers Joli Site et Futuka dans la Commune Annexe, Ville de Lubumbashi en République Démocratique. Les limites desdites concessions sont celles fixées par les titres miniers octroyés par l'Etat et consignées dans l'étude d'impact environnemental (EIES, PGES) des concessions au moment de sa validation (Voir Annexe).

Madame KILESHE SEKWE Mireille, Bourgmestre de la Commune Annexe, assiste à la signature du présent cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessous :

II. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS.

N°	Dénomination de l'Infrastructure/projet	Secteur d'intervention	Localisation géographique	Brève description de l'infrastructure	Chronogramme de réalisation	Budget en USD
1	Projet de construction d'un Bureau de Quartier	Infrastructures et Développement Rural	Mususwa au Quartier Futuka	Construire un Bureau de Quartier et l'équiper en mobilier, avec un point d'eau, de l'électricité, un bloc sanitaire et une clôture.	2024	76 859,58
2	Projet de desserte en eau potable	Energie et Développement Rural	Cellules Sapunga, Daniel, Katabe, Donatien, Kapalanga, Petro, Kikanda et Kolya	Réaliser le forage de 8 points d'eau potable alimentés par l'énergie photovoltaïque, avec une pompe immergée, 2 citernes de 5 m³, une borne fontaine avec une rampe de 4 robinets.	2025 - 2026	159 996,6
3	Projet de réhabilitation des routes dans les cellules	Infrastructures et Développement Rural	Cellules - Sapunga - Daniel - Katabe	Réaliser la réhabilitation de 6,5 Km des routes en terre battue par la méthode mécanique et la construction des ouvrages d'assainissement	2027 - 2028	241 280,00
	TOTAL					478 136,18

III. DESCRIPTION DETAILLEE DU ROJET.

Projet 1 : Construction d'un Bureau de Quartier.

1. Secteur d'intervention : Infrastructures et Développement Rural

2. Contexte et justification.

La Commune Annexe reste à ce jour la plus vaste entité de la ville de Lubumbashi. Elle couvre une superficie de plus de 700 Km². Cette entité qui n'est quasiment pas urbanisée connaît une forte extension due essentiellement à l'afflux des populations venant des milieux ruraux. Dans cette circonscription administrative, les populations restent éloignées du centre administratif occasionnant du coup un sérieux handicap à leur développement et à leur épanouissement. En 2021, dans le souci de rapprocher le centre d'administration aux administrés, certains Quartiers de la Commune Annexe ont été démembres pour y créer d'autres circonscriptions administratives. Futuka fait partie de ces nouvelles entités administratives déconcentrées issues du démembrement. Il y a lieu cependant de noter qu'à l'issue de cette réforme organisationnelle de la commune Annexe, les mesures d'accompagnement pour rendre viable l'administration de ces entités ont été insuffisantes. C'est ainsi qu'à ce jour, le Quartier Futuka ne dispose pas de Bureau administratif pour son fonctionnement rendant pour ainsi dire peu crédible l'administration de cette entité. En effet, les conditions de travail pour le personnel administratif affecté dans ce Quartier ne sont guère convenables. Du coup, les services offerts dans ces conditions sont loin d'apporter une satisfaction optimale à la population. Voilà pourquoi, il s'avère urgent de mettre à la disposition du Quartier Futuka une infrastructure de qualité devant servir de Bureau pour assurer une administration qui soit en mesure de répondre aux attentes de la population.

3. Description du projet

Ce projet consiste à construire un bâtiment devant servir de Bureau du Quartier Futuka. Ce bâtiment sera construit en matériaux durables et sera aussi équipé en mobilier (tables, chaises et armoires). Il aura une salle de réunions et des bureaux pour le Chef de Quartier et le Secrétaire, une salle de réception et un dépôt. Il sera alimenté en électricité et en eau potable. Les installations sanitaires avec des boxes pour les hommes et les femmes ainsi qu'une clôture.

4. Localisation du projet.

Le projet sera implémenté au Quartier Futuka, à Mususwa dont les coordonnées de géolocalisation sont les suivantes :

A	27° 37' 29.11'' 11° 31' 0.29''	C	27° 37' 30.89'' 11° 31' 0.20''
B	27° 37' 29.54'' 11° 30' 30.89''	D	27° 37' 30.53'' 11° 31' 1.02''

5. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs sont les habitants de la cellule Mususwa. Les bénéficiaires indirects sont le reste de la population du Quartier Futuka de la Commune Annexe.

6. Objectifs du projet.

6.1. Objectif général

Contribuer à la crédibilisation des institutions démocratiques et républicaines de la Province.

6.2. Objectifs spécifiques.

- Construire un bâtiment devant servir de Bureau du Quartier Futuka;
- Equiper le Bureau en mobiliers.

6. Résultat attendu (livrable)

- 1 bureau construit et équipé en mobiliers au Quartier Futuka

7. Activités

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Exécution des travaux de construction :
 - Travaux préparatoires ;
 - Terrassement ;
 - Travaux de gros œuvres;
 - Travaux de second œuvre.
- Equipement des bureaux en mobiliers ;
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

9. Stratégie de mise en œuvre du projet.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise IMEC SARL. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction du bureau moyennant les actes de cession dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet sera assuré par IMEC SARL. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence des entreprises de construction, des fournisseurs d'équipements ainsi que des bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques. Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se

conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. Bien avant cette étape, IMEC SARL aura fourni à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé.

IMEC SARL va plus encore équiper le bureau en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par IMEC SARL. La durée des travaux est fixée à 6 mois allant de novembre 2024 à mars 2026.

10. Chronogramme d'activités.

N	Activités	Echéance (année 2024 – 2025)					
		Nov	Déc	Janv	Févr	Mar	Avr
1	Lancement des appels d'offre						
1.1	Préparation	X					
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre	X					
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés	X					
2	Exécution des travaux de construction						
2.1	Travaux préparatoires		X				
2.2	Terrassement		X	X			
2.3	Travaux des gros œuvres			X	X	X	
2.4	Travaux de second œuvre					X	
3	Equipement des bureaux en mobiliers et outils modernes de travail						X
4	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale						X

11. Devis estimatif de la construction du Bureau de Quartier

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PRIX U en \$US	PRIX TOTAL en \$US
A	BATIMENT BUREAU DE QUARTIER				
I	INSTALLATION DU CHANTIER	Fft	1	1 000,00	1 000,00
	SOUS TOTAL 1				1 000,00
II	FONDATION				
2.1	Fouille de fondation	m³	12,75	15,00	191,25
2.2	Béton de propreté dosée à 150g/m³	m³	1,08	200,00	216,00
2.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m³	20	150,00	3 000,00
2.4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m³	m³	2,16	200,00	432,00
	SOUS TOTAL 2				3 839,25
III	ELEVATION				
3.1	Maçonnerie en blocs ciment	m²	259,2	20,00	5 184,00
3.2	Béton armé pour colonnes dosé 350kg/m³	m³	1,44	400,00	576,00
3.3	Béton armé pour linteaux dosé à 350kg/m³	m³	1,62	400,00	648,00
3.4	Maçonnerie de claustras	Pce	45	1,00	45,00
	SOUS TOTAL 3				6 453,00
IV	TOITURE				
4.1	Charpente en bois scié 7x15	m³	1,7	350,00	595,00
4.2	Pannes en bois scié	m³	1,4	350,00	490,00
4.3	Couverture en tôles galvanisée BG 28	m²	90	20,00	1 800,00
	SOUS TOTAL 4				2 885,00
V	REVETEMENT DES MURS				
5.1	Crépissage au mortier de ciment à l'intérieur	m²	252	9,00	2 268,00
5.2	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m²	151	9,00	1 359,00
	SOUS TOTAL 5				2 268,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
6.1	Sous pavement en béton épaisseur 8 cm	m³	6,4	200,00	1 280,00
6.2	Béton du trottoir périphérique dosé à 250kg/m³.	m³	5,1	200,00	1 020,00
6.3	Carrelage	m²	120	50,00	6 000,00
	SOUS TOTAL 6				8 300,00
VII	PLAFOND				
7.1	Plafond en feuille unalite et gitage	m²	120	40,00	4 800,00
	SOUS TOTAL 7				4 800,00
VIII	HUISSERIE				

8.1	FO et PO fenêtre métallique avec antirouille	Pce	7	200,00	1 400,00
8.2	Portes métalliques vitrées	Pce	4	250,00	1 000,00
	SOUS TOTAL 8				2 400,00
IX	SANITAIRE				
9.1	Coût Forage +Pompe immergée Solaire +Citerne	Forage	1	10 366,00	10 366,00
9.2	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	Fft			300,00
9.3	WC à la turque +urinoirs	Pce	5	50,00	250,00
9.4	Porte savon	Pce	2	5,50	11,00
9.5	Porte papier hygiénique	Pce	15	5,50	82,50
9.6	Fosse septique de 50 usagers	Pce	1	350,00	350,00
9.7	Puits perdu	Pce	1	250,00	250,00
	SOUS TOTAL 9				11 609,5
X	PEINTURE				
10.1	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m ²	306	8,00	2 448,00
10.2	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m ²	200	6,00	1 200,00
10.3	Vernis sur portes en bois +plafond	m ²	40	8,00	320,00
	SOUS TOTAL 11				3 968,00
XI	AMENAGEMENT EXTERIEUR				
11.1	Parking, plantation des arbres, poubelles, pelouse	Fft			900,00
	SOUS TOTAL 11				900,00
XII	EQUIPEMENT DU BUREAU				
12.1	Chaise de bureau	pce	9	150,00	1 350,00
12.2	Tables de bureaux	pce	3	250,00	750,00
12.3	Table pour salle de réunions	pce	1	1 000,00	1 000,00
12.4	Armoire de bureau	pce	3	200,00	600,00
12.5	Chaises pour salle de réunions	pce	10	100,00	1 000,00
	SOUS TOTAL				4 200,00
XIII	INSTALLATION ELECTRIQUE	Fft			1 000,00
XIV	CLOTURE	Fft			3 000,00
XV	ETUDES (géotechnique et topo)	Fft			2 500,00
XV	MAIN D'OEUVRE	30%			17 736,83
	TOTAL GENERAL				76 859,58

11. Mécanismes de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Le Maire de la ville de Lubumbashi et composé d'un (1) délégué d'IMEC CONGO SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des

procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages, l'audit des dépenses effectuées.

Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à IMEC CONGO SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

12. Prescriptions techniques.

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable doit être exempté d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendres ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 350 Kg/m³ ;
- Les agrégats, Cfr. la semelle de propreté.

5. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, Cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,15 m ; h= 0,20 m ; L=0,40 m
- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois mulombwa, lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Baie.

- Les fenêtres sont vitrées de 4 mm d'épaisseur et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile à couleur blanche. ;

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

13. Autres matériaux.

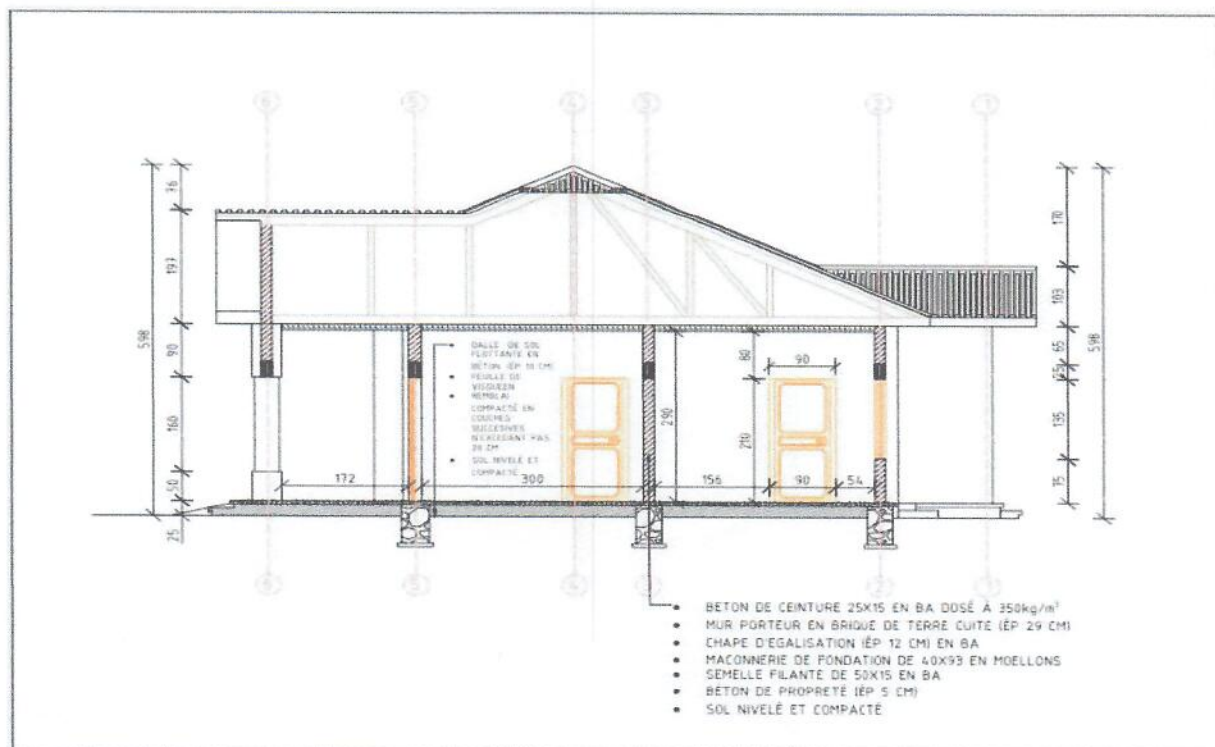
- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Le bois de coffrage doit être bien droit, pas tordu.

13. Plans du bâtiment.

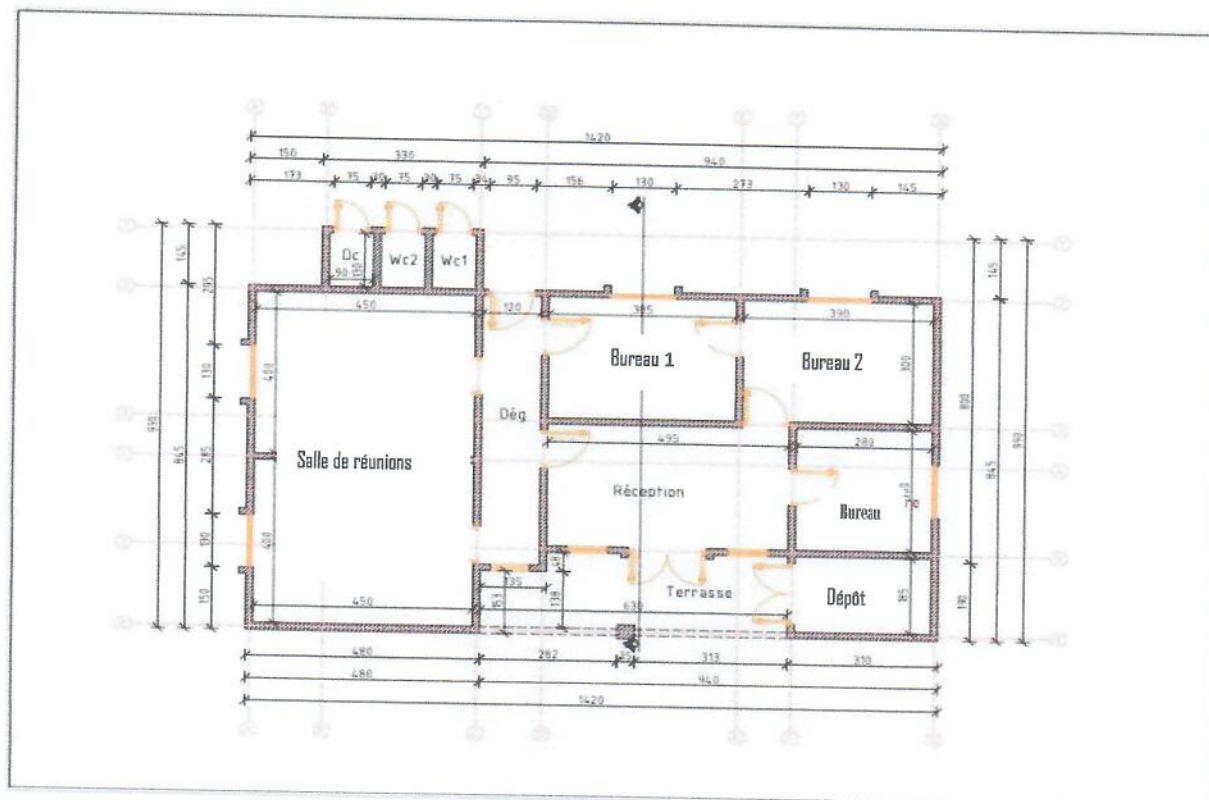
13.1. Perspective



13.2. Coupe



13.3. Plan coté



Projet 2 : Desserte en eau potable

1. Secteur d'intervention

Ce projet fait partie du Secteur de l'Energie et du Développement Rural.

2. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo possède un potentiel de plus de 50% des réserves d'eau du continent africain. Mais malgré ce potentiel aussi important, plusieurs millions de personnes surtout en milieu rural n'ont pas accès à l'eau de qualité. Jusqu'en 2020, certaines sources fiables faisaient mention d'à peine 30% de la population congolaise ayant accès à l'eau potable. L'on sait pourtant que l'accès à celle-ci permet la prévention de multiples maladies d'origine hydrique.

Les communautés impactées par l'entreprise minière IMEC CONGO SARL sont essentiellement périurbaines. Elles se comptent de ce fait parmi les populations du pays et de la province du Haut-Katanga dont l'accès à l'eau potable est problématique étant donné la quasi inexistence des services de la Regideso dans leur milieu. Pour satisfaire aux besoins de consommation d'eau, les communautés sont généralement obligées de recourir aux eaux des pluies, des puits de fortune avec les risques très élevés de développer les maladies d'origine hydrique.

Au niveau de la province du Haut-Katanga, bien que la desserte en eau potable a été inscrite au Plan de Développement Economique et Social quinquennal (2018-2022), les ressources mobilisées n'ont pas été en mesure de couvrir les besoins en eau des communautés de la commune Annexe, et plus précisément celles des Quartiers Joili Site et Futuka. Voilà pourquoi avec l'opportunité offerte par le cahier des charges de responsabilité sociétale d'IMEC CONGO SARL, les populations desdits Quartiers ont inscrit parmi les priorités de développement la desserte en eau potable par le forage des puits.

Lors des négociations avec IMEC CONGO SARL qui impacte par ses activités d'exploitation des carrières, le projet de desserte en eau potable a été retenu

comme devant figurer au cahier des charges. Il a été ainsi planifié le forage des huit (8) puits à pompe immergée avec une répartition d'un (1) puits par cellule.

3. Brève description du projet

Ce projet consiste à fournir aux communautés de l'eau potable à partir des puits forés. En tout huit (8) puits seront forés à raison d'un (1) puits par Cellule. Les forages seront munis d'une pompe immergée fonctionnant à l'aide de l'énergie photovoltaïque (panneaux solaires). Pour disposer d'un système de puisage aisé, il sera construit un support métallique prenant appui sur une structure en béton sur lequel sera posée deux (2) citernes en plastique de 5 m³. En plus du support métallique et des citernes, chaque forage aura une borne fontaine avec une rampe de quatre (4) robinets. Chaque puits sera foré sur un espace qui aura été au préalable cédé à la communauté par l'autorité locale moyennant un acte de cession afin de parer à toute éventualité d'aliénation du bien par des tiers. Les travaux d'assainissement et de protection des forages seront exécutés. Il s'agit notamment de la construction d'un mur de clôture pour la sécurisation de l'ouvrage, des margelles et d'un puits perdu pour chaque forage afin d'éviter le ruissellement des eaux susceptibles de créer des nids des moustiques et de l'insalubrité autour des bornes fontaines. Pour assurer la durabilité de la desserte en eau potable, un comité de gestion du forage sera formé, installé et équipé d'un matériel minimum de réparation en cas de panne. Il sera aussi chargé de la perception des fonds auprès des usagers dont le taux sera fixé au cours des réunions populaires en rapport avec la gestion de l'ouvrage.

S'agissant des indications techniques, chaque puits aura une profondeur qui sera déterminée à l'issue des études hydrogéologiques, 140 mm de diamètre avec une pompe immergée solaire de 1.5Hp, deux (2) citernes de 5m³ placées sur un support métallique avec une fondation en béton. La pompe immergée aura les spécificités suivantes : type 4sDM10/5, 220V, 50hz, 1000w, débit 2.3m³/h. La source d'énergie est photovoltaïque à base de 4 panneaux solaires de 240w chacun placés sur un support métallique au-dessus des citernes.

4. Localisation du projet.

Le présent projet sera réalisé dans la Commune Annexe aux Quartiers Joli Site et Futuka dans les Cellules suivantes : Sapunga, Daniel, Katabe, Donatien, Kapalanga, Petro, Kikanda et Kolya.

5. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs : ce sont toutes les communautés des 8 cellules concernées par le projet. Les bénéficiaires indirects : ce sont toutes les personnes qui vont séjourner dans le milieu pour diverses raisons (affaires, commerce, visites familiales, séjour de services, etc.).

6. Objectifs du projet

6.1. Objectif général.

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations périurbaines dans la ville de Lubumbashi.

6.2. Objectifs spécifiques.

- Assurer à la population l'accès à l'eau potable ;
- Réduire les distances parcourues par les ménages pour accéder aux points d'eau potable ;
- Assurer une gestion durable des ouvrages d'eau.

7. Résultats attendus.

- 8 forages à pompe immergée et panneaux solaires réalisés à raison d'un puits par cellule ;
- Les distances parcourues pour atteindre un point d'eau sont réduites;
- 8 comités de gestion d'eau des forages sont implantés, formés et équipés chacun en un kit de matériels de réparation de chaque ouvrage.

8. Activités pour réaliser les résultats.

- 1) Acquisition des espaces de forage des puits d'eau potable ;
- 2) Lancement des appels d'offre des entreprises de forage et des bureaux d'études;
- 3) Etudes hydrogéologiques ;

- 4) Forage et installation des bornes fontaines ;
- 5) Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus) ;
- 6) Construction de la clôture de sécurité ;
- 7) Désignation et formation des comités de gestion des forages ;
- 8) Remise des ouvrages à l'autorité locale.

9. Gestion : Stratégie et organisation

1. L'autorité locale s'occupera de la mise à disposition de l'entreprise des espaces de forage des puits d'eau potable. Pour ce faire, elle va fournir à l'entreprise des actes de cession notariés pour mettre à l'abri de toute aliénation de ces ouvrages d'intérêt communautaire par des tiers. C'est aussi elle qui va réceptionner les ouvrages construits par l'entreprise avant de les remettre à son tour aux communautés bénéficiaires.

2. Conformément aux dispositions légales portant cahier des charges de responsabilité sociétale, l'entreprise IMEC CONGO SARL va financer et gérer l'entièreté du projet. Il s'agit concrètement pour elle de :

- procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de forage et d'un Bureau d'études devant effectuer les études hydrogéologiques ;
- faire exécuter les travaux de forage par l'entreprise qui aura gagné le marché à la suite d'un appel d'offre public ;
- fournir à l'entrepreneur les résultats d'études hydrogéologiques effectuées par un Bureau d'études dûment agréé ;

3. L'entreprise devant exécuter les travaux de forage :

- exécuter le projet en respectant toutes les spécifications techniques de celui-ci ;
- veiller aussi au respect du chronogramme tel que défini dans le projet ;
- inscrire l'ouvrage dans une dynamique de pérennité en procédant à la formation et à l'équipement des comités de gestion d'eau dans chaque avant la remise des clés à l'entreprise.

10. Calendrier du déroulement des activités

N	Activités	Année 2025			
		Juillet	Août	Septembre	Octobre
Forage de Petro, Donatien,Kikanda et Katabe					
01	Lancement d'appel d'offre	xxxxxxx	xxxxxxxxx		
02	Etudes hydrogéologiques et hydro chimiques			xxxxxxxxx	xxxxxxx
03	Forage et installation des bornes fontaines			xxxxxxxxx	
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)			xxxxxxxxx	
05	Construction des clôtures de sécurité				xxxxxxx
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				xxxxxxx
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				xxxxxxx
Forage de Kapalanga, Daniel, Kolya et Sapunga en 2026					
		1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
01	Forage et installation des bornes fontaines			xxxxxxxxx	
02	Construction de l'ouvrage d'assainissement (margelles et puits perdus)			xxxxxxxxx	
03	Construction de la clôture de sécurité				xxxxxxxxx
04	Désignation et formation des comités de gestion du forage				xxxxxxx
05	Remise des ouvrages à l'autorité locale				xxxxxxx

11. DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF POUR LE FORAGE DE PUIITS

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	PU en \$US	PT en \$US
01	Etudes hydrogéologiques et Analyse d'eau	Fft	1	500	500
02	Forage de puits avec PVC	m	120	70	8400
03	Pompe solaire avec kit complet	Kit	1	800	800
04	Structure en maçonnerie de moellons	m³	6,4	97,5	624
05	Structure métallique et support panneaux solaires	Fft	1	1500	1500
06	Plomberie avec tous les accessoires	Kit	1	950	950
07	Achat et installation du réservoir d'eau 5000 litres	Pièce	2	2120	4240
08	Kit panneau solaire 240 watt	Pièce	4	200	800

09	Projecteur	Pièce	2	50	100
10	Accessoires électriques (disjoncteur, câble, souliers de câble)	Kit	1	300	300
11	Ouvrage d'assainissement (margelle et puits perdu)	Ouvrage	1	300	300
12	Mur de clôture pour la sécurisation de l'ouvrage	Clôture	1	700	700
13	Formation du comité d'entretien	Session	1	500	500
	Sous-Total coût de forage				19 414
14	Imprévu	%	3		582,42
	Total général pour 1 forage				19 996,42
	Coût total pour 8 forages : 19 996,42 x 8				159 996,6

12. Mécanisme de suivi-évaluation.

Selon les dispositions du Code minier en son article 285 septies et au terme des articles 403 bis et 403 ter du Règlement minier, un Comité Local de Suivi (CLS) de l'exécution et de l'évaluation des projets du cahier des charges sera mis en place. Il sera présidé par le Maire de la ville de Lubumbashi et sera composé d'un (1) délégué d'IMEC CONGO SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des échéances, la conformité aux spécifications techniques des matériels prévus ainsi qu'à l'audit des dépenses effectuées.

Les services de l'Etat, à savoir la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM), le Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS) et l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE), effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet susceptible de mener à des sanctions en cas de défaillance avérée et profonde de l'entreprise dans l'exécution du cahier des charges.

Projet 3 : Réhabilitation de l'axe routier Daniel - Sapunga (3,1 Km) et de la route Sapunga - Katabe (3,4 Km).

1. Secteur d'intervention : Infrastructures et Développement Rural

2. Contexte et justification.

La croissance économique forte et soutenue figure parmi les résultats à atteindre du Plan de Développement Economique et Social de la Province du Haut-Katanga. Celle-ci s'obtient entre autres par la disponibilité et l'entretien des infrastructures de base de qualité notamment les routes. La Commune Annexe, étant une entité périurbaine, se heurte au problème d'impraticabilité de ses routes surtout dans les nouveaux quartiers de son extension. Du coup, les échanges d'intérêt économique local et la circulation des biens et des personnes sont mis à rude épreuve. Le milieu reste pour ainsi dire quasi enclavé.

L'axe routier allant de la Cellule Daniel à celle de Sapunga et celui de Sapunga - Katabe (3,4 Km), long de 6,5 kilomètres, s'avère particulièrement important du fait de son ouverture sur les villages du Secteur Bukanda d'où proviennent les denrées alimentaires. La réhabilitation de cet axe routier aura des effets d'entraînement économique indéniables pour l'ensemble des communautés de cette contrée. Il s'avère donc urgent de s'investir dans cette route pour sa réhabilitation.

Les communautés du Quartier Joli Site ont saisi l'opportunité du cahier des charges d'IMEC CONGO SARL pour l'inscrire parmi les besoins prioritaires. A l'issue des négociations entre l'entreprise et les communautés, ce projet a été retenu au cahier des charges pour sa réalisation.

2. Composantes du projet.

Le présent projet s'articule sur deux composantes, à savoir :

- 1) l'exécution des travaux de réhabilitation de 6,5 kilomètres de route allant de la Cellule Daniel - Sapunga (3,1 Km) et la route Sapunga - Katabe (3,4 Km) ;
- 2) la mise en place d'un mécanisme d'entretien routier.

2.1. Réhabilitation de 6,5 kilomètres de route allant de la Cellule Daniel - Sapunga (3,1 Km) et la route Sapunga - Katabe (3,4 Km).

La réhabilitation de cette route a pour objectif de désenclaver les cellules du Quartier Joli Site. Cette route est de type argileux et présente beaucoup d'aspérités, de nids de poule, des bords de cochons et l'absence de canalisation d'eau de ruissellement. Elle est longue de 6,5 kilomètres, sa largeur est d'environ 7 m avec une pente longitudinale variant entre 1 et 2 % et celle transversale variant entre 0 et 1%. Les travaux de réhabilitation consistent dans les opérations suivantes : le décapage (déblayage), le rechargement (remblayage), le reprofilage, l'arrosage et le compactage. Tous les travaux seront exécutés en tenant compte de la méthode mécanique. Le résultat attendu à l'issue des travaux est celui d'avoir une route effectivement longue de 6,5 Km, large de 7 m, un devers de plus ou moins 4% et une couche de base en latérite de 20 Cm. Les ouvrages d'assainissement seront également pris en compte dans la réhabilitation de cette route.

2.2. La mise en place d'un mécanisme d'entretien routier.

Le projet va intégrer le volet relatif à l'entretien routier. Il s'agit concrètement de mettre en place une équipe de cantonniers qui suivront des séances de formation sur la thématique d'entretien des routes et seront dotés des équipements pour en assurer la maintenance. La Commune pourra éventuellement instaurer un système de péage afin de rémunérer les cantonniers et assurer ainsi la maintenance de l'ouvrage.

3. Localisation du projet.

Le projet sera réalisé au Quartier Joli Site dans la Commune Annexe.

4. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs du projet sont les communautés des agglomérations susmentionnées qui s'adonnent essentiellement à l'agriculture. Cette route constitue pour elles la principale voie d'accès à leurs champs. **Les bénéficiaires indirects** sont notamment les commerçants qui y viendront pour divers échanges commerciaux et les agents des services divers de l'Etat qui auront un accès facile aux populations installées dans les différentes cellules du Quartier Joli Site.

5. Objectifs du projet.

5.1. Objectif général

Contribuer à la croissance économique forte et soutenue de la ville de Lubumbashi.

5.2. Objectifs spécifiques

- Réhabiliter 6,5 Km de route Daniel - Sapunga (3,1 Km) et la route Sapunga - Katabe (3,4 Km);
- Faciliter les échanges économiques, la circulation des personnes et de leurs biens.

6. Résultats attendus.

6.1. Résultats quantitatifs :

- 1) La route Daniel – Sapunga (3,1 Km) et la route Sapunga - Katabe (3,4 Km) réhabilitée : 6,5 Km de long, 7 m de large, devers plus ou moins 4% et une couche de latérite de 20 Cm ;
- 2) Travaux d'assainissement sur la route réalisés (dalots, saignées, fossés latéraux, etc.).

6.2. Résultats qualitatifs :

- 1) Cellules situées sur cette route désenclavées ;
- 2) Circulation des biens et des personnes facilitée ;
- 3) Echanges économiques améliorés.

7. Activités pour réaliser les résultats.

- Lancement des appels d'offre (préparation, publication de l'avis d'appel d'offre, distribution du dossier d'appels d'offre, évaluation des offres et attribution des marchés) ;
- Exécution des travaux (travaux préparatoires et travaux proprement dits, à savoir le décapage ou déblayage, le rechargement ou remblayage, le reprofilage, l'arrosage et le compactage) ;
- Formation et équipement des cantonniers ;
- Remise des ouvrages à l'autorité locale.

8. Stratégie de mise en œuvre.

L'intervenant-clé dans la mise en œuvre du projet est l'entreprise IMEC CONGO SARL. Cette dernière va assurer le financement ainsi que la gestion du projet. Elle va plus encore procéder à la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de réhabilitation de la route dans le strict respect des procédures de passation des marchés publics. Avant l'exécution des travaux, IMEC CONGO SARL fera recours, par une sélection transparente, à un bureau d'études agréé devant fournir les résultats d'études géotechniques et topographiques.

La réhabilitation de la route se fera dans le strict respect des prescriptions techniques et du calendrier fixé à cette fin. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par IMEC CONGO SARL. L'échéance des travaux est fixée à 12 mois allant de 2027 à 2028.

9. Chronogramme détaillé d'activités.

N	Activités	Echéance											
		Année 2027						Année 2028					
		Mai	Ju	Jui	Aou	Sep	Oc	Mai	Ju	Jui	Aou	Sep	Oc
1	Lancement des appels d'offre												
1.1	Préparation												
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre...												
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés												
2	Etudes géotechniques et topographiques												
3	Travaux de réhabilitation de la route												
3.1	Installation chantier												
3.2	Déblayage												
3.3	Remblayage												
3.4	Reprofilage												
3.5	Arrosage												
3.6	Compactage												
3.7	Travaux d'assainissement												
3.8	Repli chantier												
4	Formation et équipement des cantonniers												
4.1	Formation												
4.2	Remise des équipements												
5	Remise de l'ouvrage												

10. Mécanisme de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par le Maire de la ville de Lubumbashi et composé d'un (1) délégué d'IMEC CONGO SARL et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux prescriptions techniques des ouvrages, l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation.

En temps opportun, il communiquera à IMEC CONGO SARL le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec IMEC CONGO SARL dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

10. Devis et budget détaillé.

N	Désignation	Unité	Qté	PU en \$US	PT en \$US
1	Mobilisation, démobilisation et études techniques				
1.1	Mobilisation et démobilisation	Fft	1	40 000,00	40 000,00
1.2	Etudes géotechniques et topographiques	Fft	1	8 000,00	8 000,00
	Sous-Total				48 000,00
2	Travaux de terrassement				
2.1	Décapage et évacuation des terres végétales	m ³	4 500	8,50	38 250,00
2.2	Réglage et compactage de la plate-forme	m ³	7 500	5,00	37 500,00
2.3	Traitement des bourniers avec les tout venants	m ³	300	70,00	21 000,00
2.4	Fourniture et mise en place de la couche de latérite, ép. : 20 Cm	m ³	1 200	32,50	39 000,00
	Sous-Total				135 750,00
3	Travaux d'assainissement				
3.1	Création des fossés en terre sur les 2 côtés de la route	ml	7 000	3,5	24 500,00
	Sous-Total				24 500,00
	Total coûts directs				208 250,00
4	Main d'œuvre	%	30		62 475,00
5	Imprévus	%	3		6 247,5
6	Formation et équipement pour l'entretien routier	Fft			4 165,00
	GRAND TOTAL				241 280,00

11. Prescriptions techniques.

Tout commence par les études géotechniques et topographiques. La chaussée aura une largeur de 7 m, un devers de plus ou moins 4% avec une couche de base en latérite d'une épaisseur de 20 Cm. Les ouvrages d'assainissement feront partie de ce projet de réhabilitation des routes. Seule la méthode mécanique sera prise en compte. Les opérations suivantes seront effectuées :

- 1) Décapage d'une couche de plus ou moins 10 Cm afin d'avoir une couche de forme et un reprofilage sans apport des matériaux ;
- 2) Rechargement des matériaux d'une bonne granulométrie ;
- 3) Reprofilage ;

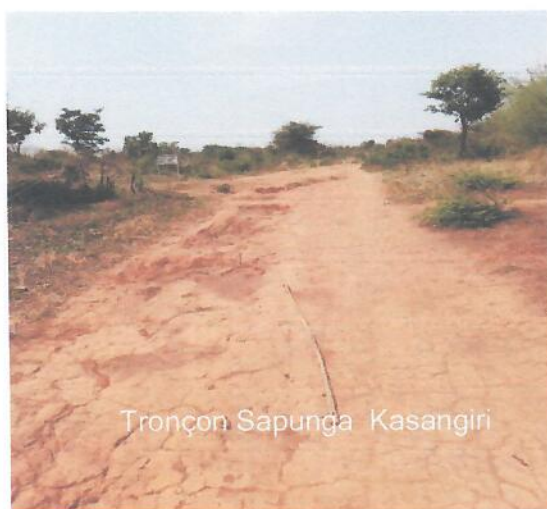
4) Arrosage

5) Compactage.

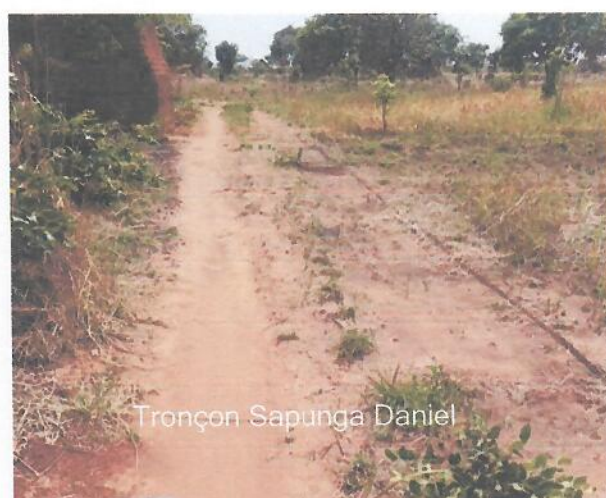
12. Etat des lieux de la route.



Tronçon Sapunga Daniel



Tronçon Sapunga Kasangiri

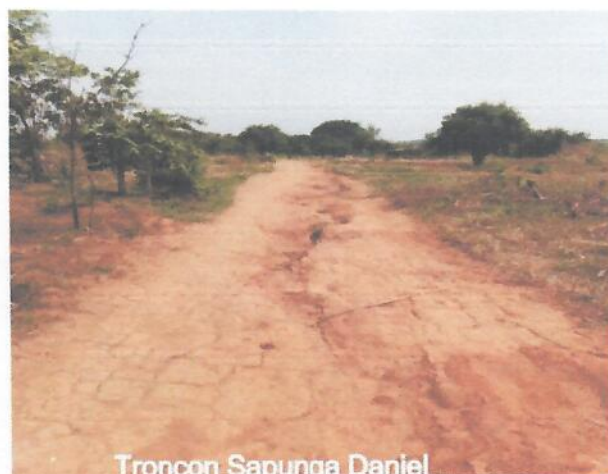


Tronçon Sapunga Daniel





Tronçon Sapunga Daniel



Tronçon Sapunga Daniel



Tronçon Sapunga Kasangiri

VII. DES DISPOSITIONS FINALES

La mise en œuvre de la responsabilité sociétale de la société, la redevabilité, le respect des engagements vis-à-vis des communautés locales impactées relèvent du titulaire des droits miniers. De ce fait, sa licence sociale en est tributaire. A ce titre, sous réserve des lois et règlements applicables et des politiques de la Société, IMEC CONGO SARL est entièrement autonome et libre dans le choix de l'entrepreneur relativement à la passation des marchés des projets contenus dans le présent cahier des charges. Elle peut mettre en œuvre ces projets par elle-même ou au travers de la sous-traitance.

Conformément à l'article 15 de l'Annexe XVII, IMEC CONGO SARL a l'obligation de mettre à la disposition des communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à celles-ci d'assurer le contrôle et le suivi de la réalisation des infrastructures des services économiques suivant le chronogramme contenu dans le présent cahier des charges. Ce contrôle s'effectue tous les six mois.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à promouvoir et renforcer la transparence, chaque partie fournissant à l'autre l'information nécessaire sur la mise en œuvre des projets inscrits dans le présent cahier des charges par échange officiel des courriers. En outre, elles s'engagent à fournir tous les efforts possibles pour résoudre à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation qui résulterait de la mise en œuvre du présent cahier des charges. En cas de persistance de ladite réclamation, les parties s'engagent à faire recours à un conciliateur pour une interprétation conventuellement acceptable.

Dans les six mois qui suivent la signature du présent cahier des charges, un Comité Local de Suivi (CLS) assurera le contrôle et le suivi de la réalisation des infrastructures selon le chronogramme du cahier des charges sur convocation du Maire de la ville en collaboration avec l'entreprise.

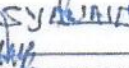
Le présent cahier des charges est établi en six exemplaires originaux, suivant le modèle repris dans l'annexe XVII. Il est interprété et mis en œuvre conformément aux lois de la République Démocratique du Congo.

Fait à Lubumbashi, le 18/11/2023

POUR L'ENTREPRISE
IMEC CONGO SARI



POUR LE COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT

1. MWADI-MUDIMA ESAIE 
2. KASO-ILUNGASER M 
3. KASONGO VICTORINE 
4. KABWIE MUTALE SYLVAIN 
5. KALU MUTSHAK 
6. KACHENGA MSEL 
7. KATAB BERSAY 
8. KABASHA PHILIPPE 
9. NGOME KASILA CELESTIN 
10. KAPEKA KALUBANDA ESAIE 

POUR LA COMMUNE ANNEXE
Bourgmestre

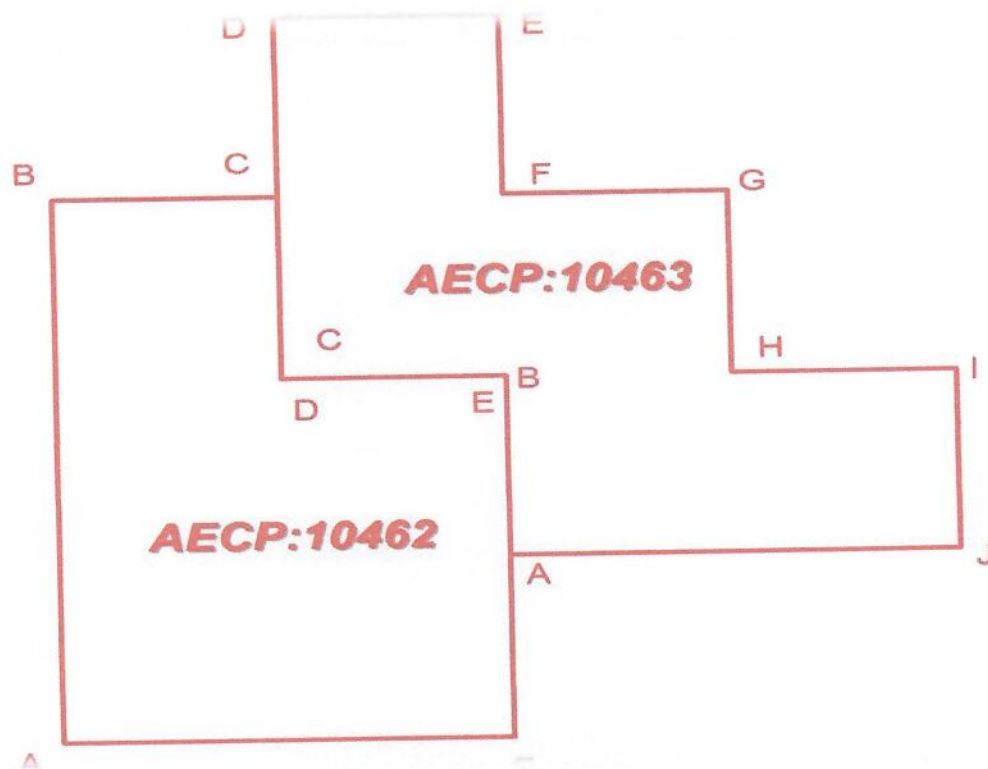


KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

ANNEXES

ANNEXE 1 : CONCESSIONS D'IMEC CONGO

A. CONCESSIONS D'IMEC CONGO



B. PERIMETRE IMEC CONGO ET LES CELLULES IMPACTEES



C. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES CELLULES IMPACTEES

I. QUARTIER JOLI-SITE					
N°	NOM DES CELLULES	ZONE	LATITUDE	LONGITUDE	
1	PETRO	35L	11°32'5.68"S	27°36'51.96"E	
2	KIKANDA	35L	11°32'30.21"S	27°36'30.15"E	
3	KAPALANGA	35L	11°30'47.15"S	27°35'59.80"E	
4	KOLIA	35L	11°31'3.04"S	27°37'27.48"E	
II. QUARTIER FUTUKA					
5	DONATIEN	35L	11°31'49.64"S	27°35'40.20"E	
6	KATABE	35L	11°31'15.73"S	27°35'9.64"E	
7	DANIEL	35L	11°30'38.95"S	27°34'40.44"E	
8	SAPUNGA	35L	11°32'14.43"S	27°34'6.08"E	

ANNEXE 2 : PV DES ELECTIONS DES MEMBRES DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE CELLULES IMPACTEES

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DES CELLULES IMPACTEES

Ont été élus membres du Comité Local du Développement de cellules suivantes :

1. Cellule PETRO

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KALAU MUTSHAIL	Président	0822003201
2	KITALA KINANDA	Vice-Président	0822225475
3	LUMASHA MANGIMELA	Secrétaire	0816201436
4	KATENGO MWANSA	Membre	082633377
5	KASONGO MENGELWA	Membre	082813703

2. Cellule KOLYA

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	LITEBE BENOIT	Président	0812268958
2	NTAMBXE JOSUE	Vice-Président	0979530200
3	MASENGO GERMAINE	Secrétaire	0850551496
4	SHINGOMBE ALESU	Membre	0991600734
5	MASA NKOLE	Membre	0842379474
6	KANDU GEORGES	Membre	0992024989
7	LUNDA JEON MARI	Membre	0842100334
8	VICTORINE KASONGO	Membre	

3. Cellule KIKANDA

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KALASA MATANDA FELI	Président	0821926861
2	LUHUNGA THODORE	Vice-Président	0858192728
3	KALASA KALEPE PHILEMON	Secrétaire	
4	LITEBE SYLVESTRE	Membre	
5	NGOY DANIEL	Membre	

4. Cellule KAPALANGA

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KASONGO ILUNGA	Président	0816051855
2	NDONDJI RICHARD	Vice-Président	
3	MITONGA NGOY	Secrétaire	0815461786
4	NKULU REGINE	Membre	
5	COLETTE MILO	Membre	0842774796

5. Cellule KATABE

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KAYAMBI KATABE	Président	
2	LENGE NKO NGOLO JULIEN	Vice-Président	0975823578
3	BERNARD KATABE	Secrétaire	0810105144
4	MORGAN	Membre	0835070382
5			

6. Cellule DANIEL

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KASONGO SAMWAMBU	Président	0850297051
2	KURITA MUHUMA MICHEL	Vice-Président	0978935006
3	KITO KASHALA JEAN JACQUES	Secrétaire	08516975222
4	KASHALA MUYOMBO	Membre	

7. Cellule DONATIEN

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	KABASO KIMPINDE Annie	Présidente	0813307727
2	MUKEINA KABONDE	Vice-Président	
3	ASANI SAIDI	Secrétaire	
4	KALO,BE KALUNGA	Membre	0835836582

8. Cellule SAPUNGA

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE
1	MANYEKE ALEXIS	Président	0990094329
2	BUSHIRI AMISI	Vice-Président	
3	KASHIKA NYEMBO	Secrétaire	

4	TSHIMANGA PHILIPPO	Membre	
5	MOMATE LILUTE	Membre	

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour, mois et l'an ci-dessus

Ainsi fait à Futuka, le 20/09/2023



Pour Validation.



KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

CS/je
0811786/20
0844552020

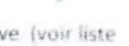
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA- JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT
DE LA CELLULE PETRO DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombres total des habitants : ; Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt-trois le SEULET Jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise ITC CONGO Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule PETRO étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier FUTUKA

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KPLAU MUTSHAL	PREsIDENT	082 222 000 801	
2	KISOLA KINABA	VICEPREsIDENT	082 222 5475	
3	LUPASHA MANGIMBA	SECRETAIRE	0816 201436	
4	KATENGO MWAISHA		082 6333779	
5	KASONGO MENCHEWA		082 813703	

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à PETRO le 16/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

Chet de quartier Futuka
Kafona Appie Kabwanda

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT
DE LA CELLULE KAKANDA DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombres total des habitants : ; Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt-trois le 15 Jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise IMEC-CONGO.
Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule KAKANDA étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier FUTUKA.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KALASA-MATANDA FELIX	PRÉSIDENT	0921926261	<i>[Signature]</i>
2	LWAMINGA-THECHERE	VICE PR.	0952192128	<i>[Signature]</i>
3	KALASA-KALELA PHILEMON	SECRÉTAIRE		<i>[Signature]</i>
4	LITRE-SYLVESTRE	RE GÉR		<i>[Signature]</i>
5	NGOY-DANIEL	RE GÉR		<i>[Signature]</i>

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à le/...../2023



Pour Validation le chef du Quartier

[Signature]
Chef de Quartier Futuka
Kafonai Kafubamba
ESPE

Fiche de la liste des électeurs :

Province : IN HOUT-KATANGA
 Ville de : LUBUMBASHI
 Commune/Territoire : ANNEXE
 Quartier : FULUKA
 Cellule : KIKANHA

Election des membres du **Comité Local De Développement "CLD"**

LISTE DES ELECTEURS

DATE A

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	ERHARD - KATUMBA	M	LIBERAL	081624334	
2	NGUY - SHABANZA	F	COMMERE	081039603	
3	KATZPE VERONIQUE	F			
4	MUMBA ALISI	F			
5	KIWASHA VALENTIN	M			
6	MWABI VICTORINE	F			
7	KATUMBA EFRASIE	F			
8	FIAMA - BENEDICT	F			
9	ILUNGA - PATRICK	M			
10	MUTOMBO - DENIS	M			
11	MUTINGA - ISABELLE	F			
12	MUTUMBE - YVETTE	F			
13	MUKALAJ - EGEUNIE	F			
14	MUTINGA - ENTOINE	M			
15	KIBUBI - DAMIEN	M			
16	YOLTJORE - ILUNGA	M			
17	FELIX	M			
18	MWEWA - KALASA	M			
19	MULEWA - JEAN	M			
20	FREDY - SOBIBORD	M			
21	BRINOT - KIWASHA	M			
22	KABILA - MATANGA	M			
23	ALPHONSE	M			
24	ISABELLE - KANDUNDU	F			
25	NTAMBA - KANDUNDU	F			
26	NGANDWE - ISAYA	M			
27	KALENGA	F			
28	NGEVE - KANDUNDU	F			
29	LILIANE				
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					

DESIGNATION DES MEMBES DU CLD DE LA CELLULE KOLYA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA- JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULEDES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombres total des habitants : ; Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt-trois le 16 ^{ème} Jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise I.M.S. CONGO Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule KOLYA étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier FUTUKA.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction en regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	<u>Ntambwe Jolus</u>	<u>Président</u>	<u>0812208958</u>	<u>[Signature]</u>
2	<u>Victorine Kasongo</u>	<u>"</u>	<u>0929530200</u>	<u>[Signature]</u>
3	<u>Masango Germaine</u>	<u>"</u>	<u>0996553496</u>	<u>[Signature]</u>
4	<u>Shogande</u>	<u>Secrétaire</u>	<u>0981100734</u>	<u>[Signature]</u>
5	<u>Maka Ehole</u>	<u>Trésorière</u>	<u>092379424</u>	<u>[Signature]</u>

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à Kolya le 16/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

Chf de quartier Futuka
Kafona Kahwamba
[Signature]

Fiche de la liste des électeurs:

Province : Haut Katanga
 Ville de : Luanda
 Commune/Territoire : Barro
 Quartier : FUTUKA
 Cellule : KOLJA

Election des membres du Comité Local De Développement "CLD"

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Musaka ELIZABETH	F	Présidente	0995305583	
2	Muko Yves	F	Président adj		
3	Musaka Petrona	F	Conseiller		
4	Musambele	F	Treasuriere		
5	Kyenge Rose	F	membre		
6	Kyenge Kapono	F	"		
7	Musaka Maria	F	"		
8	Kyenge	F	"		
9	Musaka	F	"		
10	Kyenge Bayolo	F	"		
11	Kyenge	F	"		
12	Musaka	F	"		
13	Kyenge	F	"		
14	Kyenge	F	"		
15	Musaka Esther	F	"		
16	Kyenge Dalima	F	"		
17	Musaka Victoria	F	"		
18	Kyenge	F	"		
19	Banza Julienne	F	Secrétaire		
20	Kyenge Kyenge	F	membre		
21	Musaka	F	"		
22	Kyenge Kyenge	F	"		
23	Chomba Kambona	F	"		
24	Kyenge Joly	F	"		
25	Musaka Esther	F	"		
26	Kyenge Rose	F	"		
27	Kyenge	F	"		
28	Kyenge	F	"		
29	Musaka	F	"		
30	Kyenge	F	"		
31	Musaka	F	"		
32	Kyenge	F	"		
33	Musaka	F	"		
34	Kyenge	F	"		
35	Musaka	F	"		
36	Kyenge	F	"		

DESIGNATION DES MEMBRES DU CLD DE LA CELLULE KAPALANGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE KAPALANGA DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombres total des habitants : 309 ; Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt-trois le deuxième jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise IMES
Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule KAPALANGA étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier Futuka.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KASONGO ILUNGA	Président	0826051855	
2	NDONDI RICHARD	Vice président		
3	MITONGA NGAY KUNA	Secrétaire	0815467786	
4	NKULU REGINE	1 ^{re} Conseillère		
5	Collette MILO	2 ^e Conseillère	0842774795	

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à Futuka le 16/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

Futuka
Kapona Kalubamba

Fiche de la liste des électeurs:

Province : Haut Katanga
 Ville de : Lubumbashi
 Commune/Territoire : Annexe
 Quartier : FUTUKA
 Cellule : KAPALONGA

Election des membres du **Comité Local De Développement "CLD"**

LISTE DES ELECTEURS

DATE A

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	SYLVIN MAYEBA	M	Photom	0772680902	
2	FRANISCA PUNDU	F			
3	MITONGA NGAY GATA	M		0815461786	
4	WILLY MUSAS MULANG	M		0842774796	
5	KASONGO NDOLOJI	M			
6	MUKALAYI JEAN MARIE	M			
7	NIKULU REGINE	F		-	
8	MATITA JAV	M			
9	IRENG KAPETIBA	F		0854594222	
10	SYLVIA KALUMBA	F		0826363222	
11	MADISA MBUYA	F		0772388180	
12	MUMBI PROSPER	M			
13	BANZA	M			
14	HANOREZ	M			
15	JEAN KALEPE	M			
16	ILUNGA KAYA	M			
17	JEAN NAWES NGAY	M		087494975	
18	SONI LUNA ROSTAI	F			
19	KALALA ILUNGA	M		0813811374	
20	COLLEGE FILO			0837708830	
21	NAMBEYA PATRONI	F			
22	ILUNGA NGAY ANNI	F		0977432874	
23	MUTINGA CLEMENTE	F			
24	KALUMBA JESSE	F			
25	MASANGU MULUNGA	F		0855106510	
26	KADONGA MUMBI	F			
27	DINA - KALENGA	F		0859237014	
28	MAMI - NYEMBA	F			
29	DORCAS - SENGGA	F			
30	ARISTOTE KASONGO	M			
31	NIKULU JEREMI	M			
32	MBAJO WANGA MIMI	M			
33	BANZA MUKOLANG ZILE				
34	WILSON NINDOUCU NYKOLA				
35	KATIE - KATELA				
36					

Fiche de la liste des électeurs:

Province: Haut Katanga
 Ville de: Lubumbashi
 Commune/Territoire: Annexe
 Quartier: FUTUKA
 Cellule: KAPALANGA

Election des membres du Comité Local De Développement "CLD"

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	KATAKA NAWET	M	De Cellule	09376 00268	
2	NDONOSI RICHARD	M	D		
3	WILLY MUSAS MULANG	M	Secrétaire	0842774776	
4	KONIGIRO MWAMBA	M	De Rue	081953881	
5	JEAN MAMBWE	M	Agriculteur	0895431766	
6	MATITA VAN	M	Cultivateur	08154 61786	
7	MITONGA COSTA	M	Cultivateur	08156 10923	
8	NGOY KALUMBA	M	Technicien	0826052855	
9	KASONGO ILUNGA JOMA	M	Pasteur	0813272247	
10	KAYUMBA DITO PERRE	M	Cultivateur	0820633780	
11	MUKALAY JEAN MARIE	M	Cultivateur	08084 20801	
12	NGOY MULAY	M	Cultivateur	087150805	
13	PAPY MONGA	M	Maçon		
14	NKULU WANJIA ZEMBE	M	Cultivateur		
15	NKULU REGINA	F	Cultivateur	0811389723	
16	KASANGA MARUY	F	Cultivateur	0977194139	
17	ILUNGA CHARLES	M	Pasteur	0823737761	
18	GNABE	F			
19	NAMBEYA PETO	F			
20	SOANI				
21	NUMBI PROSPERE	M	PASTEUR	0812888428	
22	HONORER			0810503108	
23	FRANSISCA PUNDU	F			
24	KALUNGA JESTANI	F			
25	MUTINGA	F			
26	BLANDINE MULUNDA	F			
27	BANZA	M	Technicien	0841654111	
28	KALALA	M	Technicien	089 884974	
29	MAMI-KAZADI SEUGA	F			
30	DORSAS-SEUGA	F	Glave		
31	KABANGE NUNZI BETY	F	Glave	0772376703	
32	ARISTOTE KASONGO	M	Glave		
33	JEAN KALEPE	M	Cultivateur		
34	KASONGO WABANZA-LOUM	M	ENSEIGNANT	0981610303	
35	Collette Bile	F			
36	JEAN NAWET NGOY	M	Cultivateur	0824949773	
37	DINA-KALENGA	F	Cultivateur	0859203714	
38	ILUNGA KAYA JO	M	Cultivateur		

DESIGNATION DES MEMBRES DU CLD DE LA CELLULE DONATIEN

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE DONATIEN DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombre total des habitants : 4679 ; Hommes : 17 Femmes : 20 Enfants : 120

L'an deux mille vingt-trois le 21 jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise AMEC CONGO Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule DONATIEN, étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier JOLIE SITE.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper la fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KABASO-KABINDE	Président	0813307721	OK
2	MUKOKI-KABINDE	V-Président		
3	POUNY-SADI	Secrétaire		
4	KHLOMBE-KHILUMBA	Membre	0835836562	
5				

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à Donatien le 19/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

[Signature]
Futuka
Kaponia Kalubamba
[Signature]

DESIGNATION DES MEMBRES DU CLD DE LA CELLULE KATABE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE KATABE DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Population total des habitants : ; Hommes : Femmes : Enfants :

Le deux mille vingt-trois le 19 jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise IMEC CONGO, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule KATABE étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier JOLIE SITE.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom

NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
<u>Kiwele</u>	<u>Président</u>	<u>099 73 87 072</u>	<u>1</u>
<u>LENGE NKONGOLO JULIEN</u>	<u>V. Président</u>	<u>097 58 23 578</u>	<u>Leung</u>
<u>BERNARD</u>	<u>Secrétaire</u>	<u>0810 105 144</u>	
<u>MORGAN</u>	<u>membre</u>	<u>093 50 70 382</u>	

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)

Fait à le 19/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

Chef de Quartier
Futuka
Kapona Kalubamba

Fiche de la liste des électeurs:

Province : HAUT-KATANGA
 Ville de : LUBUMBASHI
 Commune/Territoire :
 Quartier : JOUE SITE
 Cellule : KATABI

Election des membres du Comité Local De Développement "CLD "

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Kayambi Katabe	F			
2	Kyabu Katabe	F			
3	Kapulo	M			
4	Kalombo	F			
5	Kisimbe	F			
6	Kyanga Katabe	X			
7	Kimbala Katabe	M			
8	Twa yuvana Katabe	F			
9	Katabe wa Katabe	F			
10	Sonda Kiwezi	M			
11	Kyanga Katabe	F			
12	Kisinde Kabongo	F			
13	KASONGO KAZALI	M			
14	KALINDI KASONGO	M			
15	KYUNGU-SERAFIN	M			
16	LENGE NKONGOLU	M			
17	KASONGO KISINBENDU	F			
18	KISINDE PABLO	M			
19	KAGA ZABA	M			
20	MUSHIPI MIXABU	M			
21	KAMPELA KIBEKA	M			
22	EDUAR OMARI	M			
23	KALUNGA DELU	M			
24	KALENGE JHON	M			
25	TABU CRITAN	M			
26	KATBE SONDA	M			
27	TOMPA KABOBO	M			
28	KABOBO TADEO	M			
29	KIPELO JEAN	M			
30	KAMBI SA BAME	M			
31					
32					
33					
34					
35					
36					

DESIGNATION DES MEMBRES DU CLD DE LA CELLULE DANIEL

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA- JOLIE SITE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE DANIEL DES QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

Nombre total des habitants : 252 Pers; Hommes : 105 Pers Femmes : 150 Pers Enfants : 80 Pers

L'an deux mille vingt-trois le 19 septembre jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise IMEC SONGO Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule DANIEL étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier FUTUKA.

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KASENGO - SAMWABU	Président	0850217051	
2	KURITA - MAHOMA MICHEL	Président	0978335006	
3	KITA - KASHALA JEAN	Secrétaire	0851637522	
4	KASHALA - MUJOMBO	Membre		
5				

En foi de quoi, le présent procès verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe)

Fait à LUBUMBASHI le 19/09/2023



Pour Validation le chef du Quartier

Futuka
Kafona Kalubamba

Fiche de la liste des électeurs:

Province : HAUT-KATANGA
 Ville de : LUBUMBASHI
 Commune/Territoire : ANNEXE
 Quartier : DANIEL
 Cellule : DANIEL

Section des membres du Comité Local De Développement "CLD "

LISTE DES ELECTEURS

DATE 19/09/2023 A

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Chf. KAPENDA BENOT	M	Chf. de V	084212878	<i>[Signature]</i>
2	MWIKAPATRICE	M			
3	KILOBA - PIERRE	M			
4	WILLA - MUZALA	M			
5	BANZA - PAUL	M			
6	IAKUTA - KITERA	M			
7	KILUMBA - DONDO	M			
8	KAJI - MARCELINE	F			
9	KANAMA JEMBA	F			
10	JEMBA - JACQUELINE	F			
11	IRENE - KASONGO	F			
12	JAMBO - KAWIKA	F			
13	MAJAMBA - ANNA	F			
14	NASHIYA - ADOLFINE	F			
15	KAJ - ERNESTINE	F			
16	BILASA - MARTA	F			
17	MUTOMBO - NGAJI	F			
18	KANAMA - CHRISTINE	F			
19	KEFA - MUJINGA ERNE	M		0935016304	<i>[Signature]</i>
20	JEAN - KABERE	M	PASTEUR		
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					

DESIGNATION DES MEMBRES DU CLD DE LA CELLULE SAPUNGA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER JOLIE SITE LWANO

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE SAPUNGA.....du QUARTIER JOLIE SITE-LWANO

Nombres total des habitants : ; Hommes : Femmes : Enfants :

L'an deux mille vingt-trois le 14 Deuxième Jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'entreprise IMEC CONGO... Particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différents parties prenantes, nous habitants de la cellule SAPUNGA étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au comité local du développement (CLD) du quartier JOLIE SITE...

Certifions que les personnes présentes ci-dessous ont été désignées pour occuper le fonction zen regard de leur nom.

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	MANJEKE ALEXIS	PRESIDENT	0991094329	<i>[Signature]</i>
2	BWIRI AMISI	V-PR		<i>[Signature]</i>
3	KASHIKA NJEMBO			<i>[Signature]</i>
4	ISHIMANGA PHILIPPO			
5	MOMATE LULUSE			

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe)



KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

Fait à LUBUMBASHI le 19/09/2023

Pour Validation le chef du Quartier



Chief de Quartier
Futuka Kapona
Kalubamba ESAC
[Signature]
0817360770
0844339020

Fiche de la liste des électeurs:

Province: Haut Katanga
 Ville de: Lubumbashi
 Commune/Territoire: Dansha
 Quartier: Gali Sika
 Cellule: Soyalea

Election des membres du Comité Local De Développement "CLD"

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM & POST NOM	SEXE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
1	Mupampé KASONGO	M		099 13 594	
2	KASONGO KALINDE	M			
3	KAZENBE KALINDE	M			
4	KALINDE KALINDE	M			
5	ISOABE MUKOKOLO	M			
6	KAY KONA	F			
7	KANA MUKU	F			
8	KANA HA MUKANA	F			
9	MWALE KASONGO	F			
10					
11	MINLE KABEABO	M			
12	Kyungu Kangogo	F			
13					
14	Muzinga ngai	M			
15	ngai ngai	F			
16	KALENDA-KASHWE	F		097741610	
17	KASONGO ALFRED			0815193554	
18	HANZI MBIENG				
19	ilunga ngai	F			
20	BUSHIRI MUKBEMBI	F		0970112784	
21	ASANI SADI	M		0915885124	
22	ASHURA-SABI TI	F			
23	ESOKELI JOL	F		082403777	
24	KUMBANA GALI	M			
25	JOLIE SITHUKA	F			
26	MASUBU BERTH	F			
27	MASANO ELIANE	F		0794113177	
28	KAMPINDA KASUKA	F			
29	Mungu-Lubumbashi	M			
30					
31	NGOY KABAMBA	M			
32	SONSI TSHIFVNA	M			
33	ZONGNE-NUMBI	M			
34	KI KAB				
35	KOY KATEXDE	M			
36	BELA MUYINGA	F			

ANNEXE 3 : PV DE DESIGNATIONS DE DELEGUES AU COMMITTE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS JOLI SITE ET FUTUKA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE

PV DE DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS JOLI SITE ET FUTUKA

L'an deux mille vingt-trois le 26^e Jour du mois de septembre, nous membres du comité local du développement des cellules impactées par l'activité d'IMEC CONGO Sarl, venons d'élire par désignation le Comité Local Du Développement des Quartiers Jolie Site - Futuka. Représenté par les personnes suivantes pour occuper les fonctions en l'égard de leur nom.

N°	Nom & Post nom	Fonction	N° de téléphone
1	MWADI MUDIMA Essaie	Président	082 138 47 57
2	+KASONGO ILUNGA Germain	Vice-Président	081 606 18 55
3	KABWE SYLVAIN	Secrétaire	097 491 28 33
4	KASONGO Victorine	Trésorière	097 953 02 00
5	KAHINGA Abel	Conseiller	083 851 12 23
6	KALAU MUTSHAILA	2ème conseiller	083 200 32 01
7	KATABE KIWELE	Membre	
8	KATOBA Annie	Membre	
9	NGOIE KASILA Célestin	Membre	097 186 74 01
10	KYALUBAMBA KAPONA Isaya	Membre	081 186 07 20

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe)

à Futuka, le 26 / 09 / 2025

Signature de Quartier Futuka
Kapona - Kalubamba
ESSAIE
0817860720
0844332020

Pour Validation

Signature

KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

ANNEXE 4 : PV DE LA REUNION POPULAIRE D'IDENTIFICATION DES BESOINS EXPRIMES PAR LA COMMUNAUTE IMPACTEE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION POPULAIRE DE L'IDENTIFICATION DES BESOINS

DES QUARTIERS FUTUKA-JOLI SITE

L'an deux mille vingt-trois, vingt deuxièmes jours du mois de septembre en présence du chef de quartier Futuka, accompagné de tous son comité et de la délégation communale, s'est tenue une réunion populaire sous la présidence de monsieur MWADI MUDIMA ESSAIE, président de comité Local de Développement des quartiers Futuka-Joli site.

L'ordre du jour avait un seul point, à savoir l'identification des besoins communautaires des cellules impactées.

A l'issue de cette réunion après débats et considérations entre les membres des Comités Local de Développement, les problèmes dont la liste en annexe ont été exprimés.

Etaient présent, voir la liste en annexe.

Commencée à 9h45, la réunion populaire s'est terminée à 12h10 par la prière.

Fait à Lubumbashi, Le 22 septembre 2023

PRESIDENT CLD

Mwadi Mudima Essaie 0827324757
22.09.2023 0995367127



Kileshe Sekwe Mire
KILESHE SEKWE MIRE
Bourgmestre
Commune Annexe

TABLEAU SYNTHETIQUE DES BESOINS PRIORITAIRES IDENTIFIE PAR LES DELEGUES DES COMMUNAUTES DES QUARTIERS FUTUKA- JOLI SITE DE LA COMMUNE ANNEXE						
N°	COMMUNE	QUARTIER	CELLULE	SECTEUR D'INTERVENTION	PROJET PRIORITAIRES	OBSERVATION
1			KAPALANGA	SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				SANTE/INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
				TRANSPORT	Construction des Canalisations / Route	Drainage d'eau sur les routes
				EDUCATION	Construction d'une école	Accès à une éducation de qualité
				INFRASTRUCTURE	Construction Du bureau du Quartier	Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
2		FUTUKA		EDUCATION	Construction d'une école de 12 classes avec latrines et borne fontaine	Accès à une éducation de qualité
			PETRO	SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				SANTE	Construction d'un centre de santé	Accès aux soins de santé de qualité
				INFRASTRUCTURE/ EMPLOI	Construction d'un MARCHÉ	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables,
3	ANNEXE		KIKA NDA	INFRASTRUCTURE/ EMPLOI	Construction d'un MARCHÉ	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables,
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine

4				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualité
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un centre de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
				INFRASTRUCTURE	Construction Du bureau du Quartier	Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
	KOLYA			INFRASTRUCTURE	Construction Du bureau du Quartier	Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
				INFRASTRUCTURE/ EMPLOI	Construction d'un MARCHE	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables,
				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualité
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
5				ENERGIE	Electricité	
				TRANSPORT	Aménagement de la route	tronçon entre cellule Daniel - Kasangiri
				AGRICULTURE	Appui aux intrants agricole :	Distribution des intrants agricole : culture de maïs
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
6	JOLI SITE		DANIEL	EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualité
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un centre de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
			DONATIEN	EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualité
				AGRIPEL	Appui à l'élevage	
				EMPLOI	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				TRANSPORT	Aménagement de la route	Aménagement de la route et arrosage pendant la saison sèche

7		KATABE	SANTÉ EDUCATION SANTÉ/ INFRASTRUCTURE E AGRICULTURE AGRIPEL	Accès à l'eau potable Construction d'une école Construction d'un centre de santé (Dispensaire) Appui aux semences et intrants agricoles Appui à l'élevage de poussin	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine Accès à une éducation de qualités Accès aux soins de santé de qualités
8		SAPUNGA	SANTÉ TRANSPORT EDUCATION SANTÉ/ INFRASTRUCTURE E	Accès à l'eau potable Aménagement de la route Construction d'une école Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Distribution des semences et intrants agricole : culture de maïs Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine tronçon entre cellule Sapunga - Kasangiri Accès à une éducation de qualités Accès aux soins de santé de qualités

Pour le CLD
commune Annexe

Mwadi Mudima ESSAIE

0221324757
0943361127

Pour les quartiers



Pour validation



Pour la

KAFISHI MYGONDAKASU
- MAKINA NIBANU AKEL
- AYEMBE NGALANU

ANNEXE 5 : PV D'APPROBATION DES BESOINS PAR CELLULES

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt-trois le **vingt-huitième** Jour du mois de septembre, nous

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KALAU MUTSHALI		0822003201	
2	KISALA KIMAPA		0822225475	
3	MUTASHA KIMBIMBA		0816201436	
4	KASONGO MINGELWA		0822813703	
5	KATONGO MWANSA		0826333779	
6				
7				

Membres du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiée par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de Bluefin Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

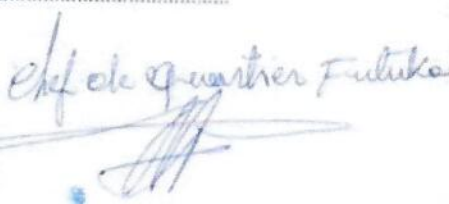
Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
1	Educational	construction d'un bâtiment
2		à 12 classes + un forage d'eau
3		Pour l'école, avec latrines
4	Sociale	Forage d'eau pour la communauté
5		et 6 borne fontaines Bureau/Quartier
6	Sante	construction d'un centre de sante
7		de référence et un marché

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE. / C. PETRO
Imec Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Ainsi fait à PETRO.....
Préparés par les membres du CLD



PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt-trois le **vingt-huitième** Jour du mois de septembre, nous

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KALASA MATANDA F.	PRESIDENT	082.192.6861	<i>[Signature]</i>
2	LUHUNGA - THEODORE	VICE P.	08531 32723	<i>[Signature]</i>
3	KALASA KALEPT PH.	SECRETAIRE		<i>[Signature]</i>
4	LITESE - SYLYESTRE	1 ^{er} CONSEILLER		<i>[Signature]</i>
5	NGOY - DANIEL	DE BLOC		<i>[Signature]</i>
6				
7				

Membres du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiée par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de Bluefin Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
1	MARCHE	CONSTRUCTION
2	EAU FORAGE	POTABLE
3	ECOLE	CONSTRUCTION
4	CENTRE DE SANTE	CONSTRUCTION
5	BUREAU DU QUARTIER	CONSTRUCTION
6		
7		

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE / C. KIKANDA
Imec Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Préparés par les membres du CLD



le 16/09/2023

chef de quartier Futuka
[Signature]

PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt-trois le **vingt-huitième** Jour du mois de septembre, nous

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	LITEBE BENOT	PRINICIPAL		
2	NIATIBWE JOUE	V. PRESIDENT	0812268951	
3	LUNDA Jean MARI	SECRETAIRE	084 21 00334	
4	KANDU GREGOIRE	CONSEILLER	099 20 24 989	
5	SHINGONBE ALESU	CONSEILLER	099 14 24 452	
6				
7				

Membres du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiée par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de Bluefin Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
1	EAU Potable	4 Forage
2	Bureau de quartier	Construction
3	Electricité	
4	Marché	Construction
5	Ecole St-Paul	Construction
6	Dispensaire	Construction
7	Bureau de quartier	

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE. / Cellule KOLYA
Imec Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Ainsi fait à FUTUKA

Préparés par les membres du CLD



Chef de quartier Futuka

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAUT-KATANGA
 VILLE DE LUBUMBASHI
 COMMUNE ANNEXE
 QUARTIER FUTUKA - JOLIE SITE

CELLULE KAPALANGA

PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huitième Jour du mois de septembre, nous

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	KATONGO ILUNGA	PRÉSIDENT	081 60 51 855	
2	KACONDI RICHARD	Vice-PRÉSIDENT		
3	KITONGA NGUY	Secrétaire	081 54 61 786	
4	NKULU REGINE	1 ^{re} Adjointe		
5	COLLETTE MILO	2 ^e Adjointe	084 277 4796	
6				
7				

Membres du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiée par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de Bluefin Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
1	EAU POTABLE	FORAGE
2	HOPITAL	DISPENSAIRE CONSTRUCTION
3	ROUTE	CANALISATION
4	EDUCATION	CONSTRUCTION
5	BUREAU	QUARTIER
6		
7		

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE.

Imec Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Ainsi fait à le ... / ... / 2023

Préparés par les membres du CLD

Cellule DONATIEN

PROCES-VERBAL DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

Le mardi 18 septembre 2018, à 14 heures, nous

NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
A. Sani Sadi	Président		
Kabaso - Kimpindi	V. Président	0813307721	Ch
M. Kema Kabande	Secrétaire		
Kalamba Kalinga	Membre	0837856502	
K. Soko Kalinga	Membre	0892590227	
	Membre		
	Membre		

En vertu du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de l'IMEC Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Les besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

CATÉGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
	Eau
	EDUCATION
	ECOLE
	ELEVAGE
	Rout

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE / DONATIEN, l'IMEC Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

C'est de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci dessus.

Ainsi fait à Donatien

Signé par les membres du CLD



PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

Le deux mille vingt-trois le vingt-huitième jour du mois de septembre, nous

NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
KIWE LE	Président	999999999	
LENGE NKONGOLO	Membre		
KATABE GANZA	Membre		
KATABE MORGAN	Membre		

Présidents du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de IMEC Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Les besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
	EAU
	ECOLE
	HOPITAL
	PRODUCTION AGRICOLE
	LE VAGE POUSSIN

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE, IMEC Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

Par conséquent, nous avons clos ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus.

Ainsi fait à _____ le 28/09/2023

Approuvés par les représentants du CLD



PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

Le deux mille vingt trois, le **vingt-huitième** jour du mois de septembre, nous

NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
KASONGO - SAMWABU	Président	0850297057	<i>[Signature]</i>
KURITA - MAHOMA	Membre	0978935006	<i>[Signature]</i>
KITO - KASHALA	Secrétaire	0851637522	<i>[Signature]</i>
KASHALA - MUYOMBO	Membre		

Nous, membres du CLD du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de l'IMEC Congo qui est un bureau d'étude indépendant.

Les besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

CATÉGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
	BALABALA (Chemin) traversant Kinsanga
	DAWA YA KILIMB
	MAI AC KISHIMPO
	MASQIC
	HOPITAL

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de nos quartiers : FUTUKA - JOLIE SITE, l'IMEC Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

Au vu de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Approuvés par les membres du CLD

[Signature]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
QUARTIER FUTUKA - JOLI SITE

Cellule SAPUNGA

PV DE VALIDATION DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES

L'an deux mille vingt-trois le **vingt-huitième** Jour du mois de septembre, nous

	NOM & POST NOM	FONCTION	N° de TELEPHONE	SIGNATURE
1	MANJEKE ALEXIS	PREMIER	0990044329	
2	BUSHIRI AMISI	V-PR		
3	KASHIKA NYEMBO	SEC		
4	TSHIMANGA PHILIP	MEMBRE		
5	MCMAFE LULUTE	MEMBRE		
6				
7				
8				
9				
10				

Membres du CLD du quartiers Futuka – Joli-site du projet de l'entreprise IMEC Congo Sarl, avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la négociation, à la validation et à l'approbation des besoins prioritaires retenues par l'entreprise IMEC Congo et ce, avec l'assistance technique de Bluefin Congo qui est un bureau d'étude indépendant, la société civile et une délégation de la commune Annexe,

Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	CATEGORIE	BESOIN PRIORITAIRES
1	SANTE	EAU POTABLE
2	SANTE	CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE
3	TRANSPORT	AMENAGEMENT ROUTE SAPUNGA - KAGANGIRI
4	EDUCATION	CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
5		
6		
7		

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal des quartiers Futuka - Jolie site ,
Imec Congo Sarl et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressés ce procès-verbal au jour mois et l'an ci-dessus

Ainsi fait à ...

Préparés par les membres du CLD

PREMIER

0821384757
0995361127



KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

ANNEXE 6 : RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES VISES PAR L'AUTORITE LOCALE

RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES QUARTIERS JOLI SITE ET FUTUKA						
N°	COMMUNE	QUARTIER	CELLULE	ANNEXE		OBSERVATION
				SECTEUR D'INTERVENTION	PROJETS PRIORITAIRES	
1			KAPALANGA	SANTE SANTE/ INFRASTRUCTURE	Accès à l'eau potable Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine Accès aux soins de santé de qualité
				TRANSPORT	Construction des Canalisations / Route	Drainage d'eau sur les routes
				EDUCATION INFRASTRUCTURE	Construction d'une école Construction du bureau du Quartier	Accès à une éducation de qualité Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
2		FUTUKA	PETRO	EDUCATION	Construction d'une école de 12 classes avec latrines et borne fontaine	Accès à une éducation de qualité
				SANTE SANTE	Accès à l'eau potable Construction d'un centre de santé	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine Accès aux soins de santé de qualité
				INFRASTRUCTURE/ EMPLOI	Construction d'un MARCHÉ	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables,
3	ANNEXE		KIKANDA	INFRASTRUCTURE/ EMPLOI SANTE	Construction d'un MARCHÉ Accès à l'eau potable	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables, Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine

4	JOLI SITE			EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un centre de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualités
				INFRASTRUCTURE	Construction Du bureau du Quartier	Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				INFRASTRUCTURE	Construction Du bureau du Quartier	Doter le quartier d'une infrastructure de qualité
				INFRASTRUCTURE/ RE/ EMPLOI	Construction d'un MARCHE	Doter la communauté d'une infrastructure socio économique d'échanges commerciaux viables,
				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualités
				ENERGIE	Electricité	
				TRANSPORT	Aménagement de la route	tronçon entre cellule Daniel - Kasangiri
5	DANIEL			AGRICULTURE	Appui aux intrants agricole :	Distribution des intrants agricole : culture de maïs
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualités
				SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un centre de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualités
				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				AGRIPEL	Appui à l'élevage	
				EMPLOI	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				TRANSPORT	Aménagement de la route	Aménagement de la route et arrosage pendant la saison sèche
6	DONATIEN			EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Appui à l'élevage	
				AGRIPEL	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				EMPLOI	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				TRANSPORT	Aménagement de la route	Aménagement de la route et arrosage pendant la saison sèche
				EDUCATION	Construction D'une école	Accès à une éducation de qualités
				SANTE/ INFRASTRUCTURE	Appui à l'élevage	
				AGRIPEL	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				EMPLOI	Appui aux creuseurs artisanaux	Encadrement des artisans de moellons en coopérative
				TRANSPORT	Aménagement de la route	Aménagement de la route et arrosage pendant la saison sèche

7		KATABE	SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
			EDUCATION	Construction d'une école	Accès à une éducation de qualité
			SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un centre de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
			AGRICULTURE	Appui aux semences et intrants agricoles	Distribution des semences et intrants agricoles :
			AGRIPEL	Appui à l'élevage de poussin	culture de maïs
8		SAPUNGA	SANTE	Accès à l'eau potable	Forage d'eau potable sous forme de borne fontaine
			TRANSPORT	Aménagement de la route	tronçon entre cellule Sapunga - Kasangiri
			EDUCATION	Construction d'une école	Accès à une éducation de qualité
			SANTE/ INFRASTRUCTURE	Construction d'un poste de santé (Dispensaire)	Accès aux soins de santé de qualité
			E		

Pour le CLD
commune Annexe

Mwadi Mudima ESSAIE

0221384757
0975361127

Pour les quartiers



Pour la

KAFISHI MYOMDASADI
- MAKINA TIBANU AKEI
- M. AYEABE NGALAMU

Pour validation



KILESHE SEKWE MICHIE
Bourgmestre
Commune Annexe

ANNEXE 7 :

ANNEXE 8 : COMPROMIS DES NEGOCIATIONS

PROCES-VERBAL DE FIXATION DES DATES DES NEGOCIATIONS

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DE FIXATION DES DATES DES NEGOCIATIONS DES BESOINS A INSCRIRE AU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuvième jour du mois de septembre, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la fixation des dates des négociations des besoins prioritaires devant figurer au cahier des charges, nous, membres du Comité Local de Développement conjointement avec les représentants d'IMEC CONGO SARL, réunis en ce jour en vue de fixer les dates des négociations des projets à inscrire au cahier des charges;

Certifions avoir retenu la date du **10 octobre 2023** comme date de début de nos négociations :

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

POUR LE CLD

Mwadi Mudima ESSAIE

0221524757
775361127

POUR IMEC CONGO SARL (sceau et signature)



VISA DU BOURGMESTRE



KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

**PROCES-VERBAL DE COMPROMIS DES NEGOCIATIONS
 DES BESOINS PRIORITAIRES**

L'an deux mil vingt-trois, le dixième jour du mois d'octobre, conformément à la procédure des négociations des besoins entre le Comité Local de Développement et l'entreprise minière dans le processus d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, nous, Membres dudit Comité, réunis en ce jour avec les représentants d'IMEC CONGO SARL en vue de trouver un compromis sur les besoins prioritaires de nos 8 cellules impactées par ladite entreprise ;

Certifions avoir abouti après négociations au compromis ci-dessous :

N	Besoin prioritaire	Secteur d'intervention	Cellule concernée
1.	Construction d'un Bureau de Quartier	Infrastructures et DERU	Mususwa/Quartier Futuka
2.	Desserte en eau potable	Energie et DERU	Toutes les 8 cellules des Quartiers Joli Site et Futuka
3.	Réhabilitation de 6,5 Km de route en terre battue	Infrastructures et DERU	Daniel et Sapunga en passant par Kasangiri

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

POUR LE COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT

Mwadi Mudima ESSAIE

0221584757
0775301127

POUR EGMF (Noms, sceau et
signature)



VISA DU BOURGMESTRE



KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LUBUMBASHI
COMMUNE ANNEXE
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT**

**P-V DE DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE IMPACTE PAR
IMEC CONGO SARL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-septième jour du mois de septembre, conformément aux articles 11 de l'Annexe XVII et 414 bis du Règlement minier relatifs à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières et d'exploitation des carrières permanentes en ce qui concerne la détermination de l'espace géographique impacté ;

Nous, membres du Comité Local de Développement avec les Représentants de l'entreprise et l'autorité locale, réunis en ce jour en vue de procéder à la délimitation de la zone impactée par IMEC CONGO SARL;

Certifions après exploitation des conclusions de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et l'observation des externalités produites sur l'environnement immédiat de ladite entreprise, que l'espace des cellules Petro, Kikanda, Kapalanga et Kolya pour le Quartier Futuka et celles de Donatien, Katabe, Daniel et Sapunga pour le Quartier Joli Site de la Commune Annexe, est la zone impactée par IMEC CONGO SARL.

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

**POUR LE COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT**

Mwadi Mudima ESSAIE

Mwadi Mudima ESSAIE
0921584957
9713301127

**POUR IMEC CONGO SARL
(signature et sceau)**



VISA DU BOURGMESTRE



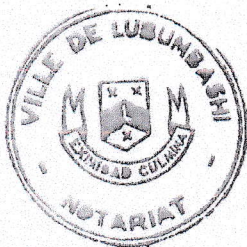
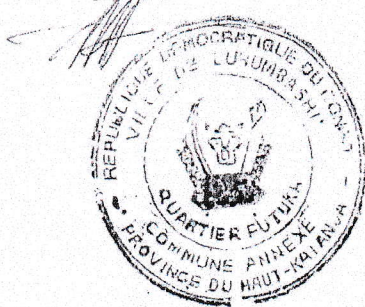
KILESHE SEKWE Mireille
Bourgmestre
Commune Annexe

ACTE DE CESSION

Moi KORIA NOITEBE BENOIT, reconnais
avoir cédé une portion de ma parcelle située
dans la cellule KORIA Quartier FUTURA,
Commune Annexe, mesurant 5m/5m pour
l'installation d'un forage d'eau au profit
de ma communauté vivant dans la
Commune Annexe.

TENON
KAPONT
KARUBAMBA

ESATC



Fait à Lubumbashi, 22/12/

KORIA NOITEBE BENOIT 2023

COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE
DATE D'ÉMISSION: 126-DEG 2023
CLASSEMENT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme. Sub. 3
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27/12/2023

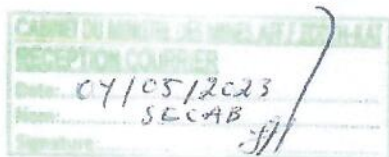
LE NOTAIRE DELEGUE
KITWA DJOMBA DAVID



RCCM/14-B-1032 – Id. Nat : 05-B0500-N52845P
N° cpte banque : 05100-05130-01002455102-27 USD Rawbank
26, Avenue des chutes, Commune Lubumbashi
Email : imeccongo@yahoo.fr
LUBUMBASHI-RDC

N° 0207/DG/IMEC/2023

Lubumbashi, le 02/05/2023



Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
- Monsieur le Chef de Division provinciale des Mines ;
- Madame la Bourgmestre de la Commune Annexe.

(TOUS) à Lubumbashi

A Monsieur le Ministre Provincial des Mines
à **Lubumbashi**

Objet : DEMANDE DE SUPERVISION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

Monsieur le Ministre,

Pour se conformer aux dispositions du Code Minier, je me fais le devoir de venir par la présente, solliciter votre supervision dans le cadre du processus d'élaboration du cahier des charges de notre entreprise vis-à-vis des communautés de la Commune Annexe affectées par nos activités.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments patriotiques.

BAVONS BANZA



ACTE DE CESSION

Moi KORIA NOITEBE BENOIT, reconnais avoir cédé une portion de ma parcelle située dans la cellule KORIA, Quartier FUTURA, Commune Annexe, mesurant 5m/5m pour l'installation d'un forage d'eau au profit de ma communauté vivant dans la Commune Annexe.

TÉMOIN
KAPONT
KALUBAMBA
ESATC

Fait à Lubumbashi, le 22/12/2023
KORIA NOITEBE BENOIT



COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE:
DATE D'ÉMISSION: 12-6-DEC-2023
CLASSEMENT:

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme. *Sukana Sukana*
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.12.2023

LE NOTAIRE DELEGUE
KITWA DJOMBO DAVID

ACTE DE CESSION

Nd KATAKA NAWAJ Jean, reconnais
avoir cédé une portion de ma parcelle
située dans la cellule KAPALANGA, Quartier
FUTUKA, Commune Annexe.

Pour l'installation d'un forage d'un
puits d'eau au bénéfice de ma communauté
vivant dans la commune Annexe.

TEMOIN

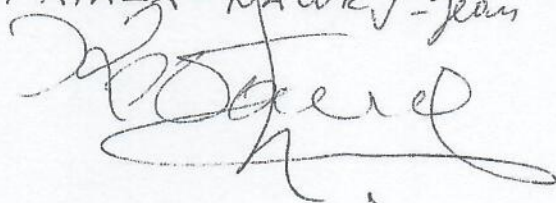
RAPONA
RALUBAMBA
ESAIÉ





Fait à Lubumbashi, 24/12/2023

KATAKA-NAWEJ-Jean



COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE
DATE D'ENTRÉE 26 DEC 2023
CLASSEMENT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme... *S. M. S. S. S. S.*
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.12.2023

LE NOTAIRE DELEGUE
KITWA DJOMBO DAVID



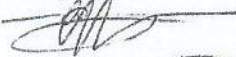
ACTE DE CÉSSION

Je soussigné avoir cédé une portion de ma parcelle mesurant 5m/5m au Quartier FUTUKA cellule KALAVA dans la commune Anneke.

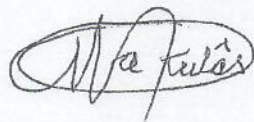
Pour l'installation d'un forage d'eau au bénéfice de nos communautés vivant dans la commune Anneke.

TENOIN

KAPOYA
KALUBAMBA
ESAIÉ



Fait à Lubumbashi le 24/12/23
KALAVA MATANGA
FELIX.

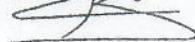


COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE
DATE D'ENTRÉE 12.6 DEC. 2023
CLASSEMENT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme...
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.1.2023

LE NOTAIRE DELEGUE

KITWA DJOMBO DAVID



ACTE DE CENSION

Moi DANIEL KAPENGA, reconnais
avoir ceder une portion de ma parcelle
mesurant 5m/5m dans la cellule DANIEL
Quartier Joli Site, Commune Anneke.

Pour l'installation d'un forage
d'eau au profit de ma communauté

TEMOIN

KAPENGA
KALUBAMBA
ESAT





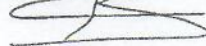
Fait à Lubumbashi, 24/12/2022
DANIEL KAPENGA.

COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTREE
DATE D'ENTREE
CLASSEMENT: 12-6-DEC-2023

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme. Sub. n° 3.
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 29.12.2022

LE NOTAIRE DELEGUE

KITWA DJOMBO DAVID



ACTE DE CESSON

Moi ALEXI KIKOSENI, reconnais avoir
ceder une portion de ma parcelle mesurant
5m² dans la cellule KIKOSENI, Quartier
joli-vite dans la Commune Annexe.

Pour l'initiation d'un forage d'eau
au benefice de ma communauté.

Fait à Lubumbashi, 24/11/2023

ALEXI KIKOSENI

TEMOIN.

KAPENA
KALUBAMBA
ESAIK



COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTREE
DATE D'ENTREE: 12-6 DEC. 2023
CLASSEMENT:

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme... Sub. 1a. Sub. 3.
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27/11/2023

LE NOTAIRE DELEGUE

KITWA DJOMBO DAVID

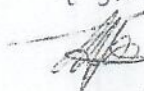
ACTE DE CENSION.

Moi KABASO KIPPINDE ANASTASIE
reconnais avoir ceder une portion mesurant
5m/5m dans ma parcelle située au Quartier
joli-site dans la commune Annexe; Cellule
DONATIEN.

Dans le but d'installer un fruit
d'eau pour l'intérêt général de ma
communauté.

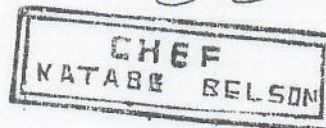
TEMOIN

RAPONA
RA LUPO MATA
C. SATI



Fait à Lubumbashi le 24/12/2023

KABASO KIPPINDE ANASTASIE



COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTREE
DATE D'ENTREE: 12-6 DEC 2023
CLASSEMENT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme... Sub...a... Sub...3
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.12.120.23

LE NOTAIRE DELEGUE

KITWA DJOMBO DAVID

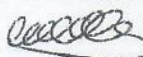


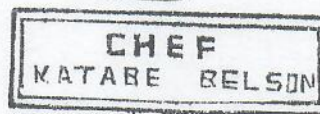
ACTE DE CESSION

Moi KATABE BELSONY, reconnais
avoir cédé une portion mesurant 5m/5m
dans mon parcelle située au Quartier Joli-
site, Cellule KATABE dans la commune
Alineke.

Dans le but d'installer un
forage d'eau au profit de ma communauté

Fait à Lubumbashi le 24/12/2023

KATABE BELSONY.




TEMOIN

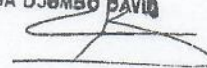
KAPONA
KACUBAMBA

ESAYE




COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTREE
DATE D'ENTREE: 26-DEC-2023
CLASSEMENT:

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme... *Sikinda*... *Pub. 3*
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.1.11.2023

LE NOTAIRE DELEGUE
KITWA DJOMBO DAVID


ACTE DE CÉSSION

Moi KILUFWA MUMBA MICHEL, Reconnaiss
avoir ceder une portion de ma parcelle mesurant
5m/5m. Située dans la Commune Annexe,
Quartier FUTUKA, Cellule Petro.

Pour l'installation d'un forage d'eau
au bénéfice de ma Communauté vivant
dans la Commune Annexe.

TÉMOIN

KAPOMA
KALUBAMBA

ESAIÉ



Fait à Lubumbashi, le 24/12/

KILUFWA MUMBA Michel. 2023

COMMUNE-ANNEXE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE:
DATE D'ENTRÉE: 12-6-DEC 2023
CLASSEMENT:

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme... Sub. de. Sub. 3
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 27.12.2023

LE NOTAIRE DELEGUE

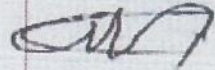
KITWA DJOMBO DAVID

ACTE DE CENION

Je soussigné avoir cédé un terrain ma parcelle mesurant 48m/60m au Quartier FUTUKA cellule MUSUSWA dans la commune ANNEKE.

Pour la construction du Bureau du Quartier.

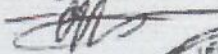
Fait à Lubumbashi le 24/12/23
KALAMATA FELIX



TENOIN

KAPOKA
KALUMBABA

CSAIC



COMMUNE-ANNEKE
SECRETARIAT
N° D'ENTRÉE
DATE D'ENTRÉE 12-6 DEC 2023
DÉPOSÉMENT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme. *Kalamata Felix*
Apposée ci-dessus / dessous / contre / verso
LUBUMBASHI, LE 27.12.23

LE NOTAIRE DELEGUE

KITWA D. JOMBO DAVID



